

CR bureau Psy-RENAU

Jeudi 16/01/2020

CH Aix les Bains

Présents : Mme Misserey (EPSM74), Mme Fongeallaz (EPSM74), Dr Dubuc (CHU Grenoble), Dr Chaouat (EPSM74), Dr Héraud (CHMS), Dr Revil (CHAL)

Excusés : Dr Duret (CH Voiron), Dr Lacaille d'Esse (CHANGE Anancy), Dr Perronet (EPSM74), Dr Godechot (CHU Grenoble), Dr Chaufferin (CHANGE Anancy), Dr Ollivier (MCS), Mr Augier (CHS Savoie), Dr Labrune (CHS Savoie)

Rédaction CR : Dr Vallot (RENAU, CHANGE Anancy)

Point procédure « crise suicidaire » :

Cf procédure en pj

L'ensemble du bureau souligne la nécessité que l'équipe médicale du CHS de Bassens soit impliquée et puisse participer au groupe de travail.

On attend retour sur les modifications.

Une fois validée au niveau du bureau du psy-RENAU, la procédure devra être validée par la commission scientifique du RENAU qui valide toutes les procédures RENAU.

L'ESPM de la Roche attend cette validation pour que Cécile Vallot puisse venir présenter les travaux du psy-RENAU en CME.

Par rapport à l'annexe sur les contacts des psychiatres :

- Proposition de retranscrire les organisations locales en horaire hors garde Et en horaire de garde.
- Pour l'EPSM 74 : on attend présentation en CME pour que les psychiatres de la roche décident du N° à diffuser
- Pour le CHS de Savoie : Cécile Vallot souhaite rencontrer le directeur et le président de CME pour leur présenter les travaux et faciliter le travail en commun.

Point Vigilans :

Dr Dubuc sera le coordinateur de Vigilans pour les départements de la Savoie, Haute-Savoie et Isère. Il nous explique le dispositif et le calendrier.

Vigilans a pour objectif de rappeler les suicidants consultant en SAU. Le rappel se fera entre 10 à 20j après la sortie et à 3 mois.

Les patients seront inclus via les SAU (modalités fiches et recueil d'information à travailler et probablement à adapter à chaque organisation de service).

Les vigilanseurs (personnes rappelant les patients) seront des IDE formés : initialement équipe de 4 IDE pour un temps de 1.5 ETP (objectif de monter en puissance progressive conduisant à 3 ETP) + temps de secrétariat + temps de coordination médical (Dr Dubuc).

Rappel téléphonique qui permettra :

- D'évaluer le suivi préconiser à la sortie du patient

- Redéfinir un RUD et si besoin déclencher les secours
- Envoi d'un courrier au med tt ou psychiatre du patient avec retour sur l'entretien téléphonique

Certaines équipes font déjà du rappel de suicidants depuis de nombreuses années : Dr Dubuc rassure tout le monde : le dispositif ne va pas se superposer à l'existant : le but est de cohabiter avec ce qui existe et que le patient puisse bénéficier d'un système de rappel (Vigilans ou autre).

Probable mise en route en avril, initialement sur le CHU.

Dr Dubuc va rencontrer les différents partenaires au cours des prochains mois : les partenaires des CHS et les SAU (équipe psychiatrique mais aussi des urgences), Centre 15 des 3 départements.

Pas de nouvelle date de réunion prévue.

Une fois le travail sur la crise suicidaire validée le bureau sera interrogée sur les problématiques qu'ils souhaitent travailler à l'avenir.